



BASKET-BALL

Règlement inter-ligues

Saison 2024-2025

REGLEMENT SPORTIF

1. FORMULE SPORTIVE

	Temps de jeu	Prolongation	Fautes personnelles	Fautes d'équipes	Temps morts
1 match	2x20 min	5 min	5	8	Voir ci-dessous*
1 match	4x10 min	5 min	5	5	
2 matchs	4x8min	3 min	4	5	

- *2 temps-morts durant la première mi-temps
- 3 temps-morts durant la seconde mi-temps, avec un maximum de 2 de ces temps-morts à prendre quand le chronomètre de jeu indique 2 :00 ou moins dans le dernier quart-temps
- 1 temps-mort durant chaque prolongation

2. CLASSEMENTS

Victoire : 2 points

Défaite : 1 point

Forfait : 0 point

3. EN CAS D'EGALITE A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT

Si deux équipes ou plusieurs équipes totalisent le même nombre de points, elles seront départagées selon les dispositions suivantes :

1. Par le nombre de matchs perdus par forfait
2. Par la différence des points marqués et des points encaissés entre les équipes concernées.
3. Par le plus grand nombre de points marqués dans les rencontres entre les équipes concernées
4. Par la différence de points marqués et encaissés sur l'ensemble de la compétition
5. Par tirage au sort

REGLEMENT ADMINISTRATIF

1. REPORTS :

Demande de report à faire 2 semaines avant la date du match.
Un seul report possible sur la saison est autorisé par équipe et par saison.

2. FORFAITS :

Forfait annoncé plus d'une semaine avant le match : 50€ d'amende.
Forfait annoncé moins d'une semaine avant le match : 100€ d'amende.
Forfait non annoncé : 100€ d'amende + frais d'arbitrage + frais de déplacement.

Le règlement est à l'ordre de la Ligue qui a subi le forfait.
A partir du 2^{ème} forfait : exclusion du championnat.

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE

108 avenue de Fontainebleau - 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE

federation@sport-u.com

www.sport-u.com

Directeur national adjoint - Luc BELKHIR

lbelkhir@sport-u.com

Chargé de mission Sport - Clément ROUX

croux@sport-u.com

